

MARES

PRAIRIES

INONDABLES/
HUMIDES

ÉTANGS

BIODIVERSITÉ

AGRICULTURE

TERRITOIRES

MENACES

LES RÔLES DE LA VÉGÉTATION

Selon leur configuration, les mares et étangs peuvent abriter une végétation très diversifiée : des plantes strictement aquatiques aux plantes de berges et bordures humides. La végétation joue de nombreux rôles :

- Accueil de la faune
- Epuración de l'eau
- Valeur paysagère
- Oxygénation de l'eau
- Protection des berges



Consultez la fiche technique
« Les plantes aquatiques »



DANS QUELS CAS VÉGÉTALISER?

- **Le point d'eau vient d'être créé ou restauré** : l'idéal est de laisser la végétation naturelle coloniser le milieu. Le processus peut être long et passer par des stades où une espèce pionnière domine (lentilles d'eau, characées...). Il est possible de végétaliser pour apporter de la diversité et favoriser l'équilibre entre les espèces.
- **Sur une mare bâtie ou bâchée** avec un substrat ou des pots où installer les plantes.
- **Pour enrichir la végétation existante** et développer ses rôles d'accueil de la faune, d'épuration, paysager...

QUELLES PLANTES CHOISIR?

Choisir des plantes locales et adaptées aux zones humides.

Ne pas introduire de plantes exotiques.

Certaines font l'objet d'une réglementation stricte interdisant leur introduction, leur transport... (Loi du 8 août 2016 du Code de l'Environnement)

En effet la plupart des plantes aquatiques qui posent des problèmes d'envahissement sont des espèces exotiques. Vendues en jardinerie, ces espèces ont été introduites par des propriétaires comme plantes ornementales ou épuratrices et se sont mises à proliférer, déséquilibrant l'écosystème.

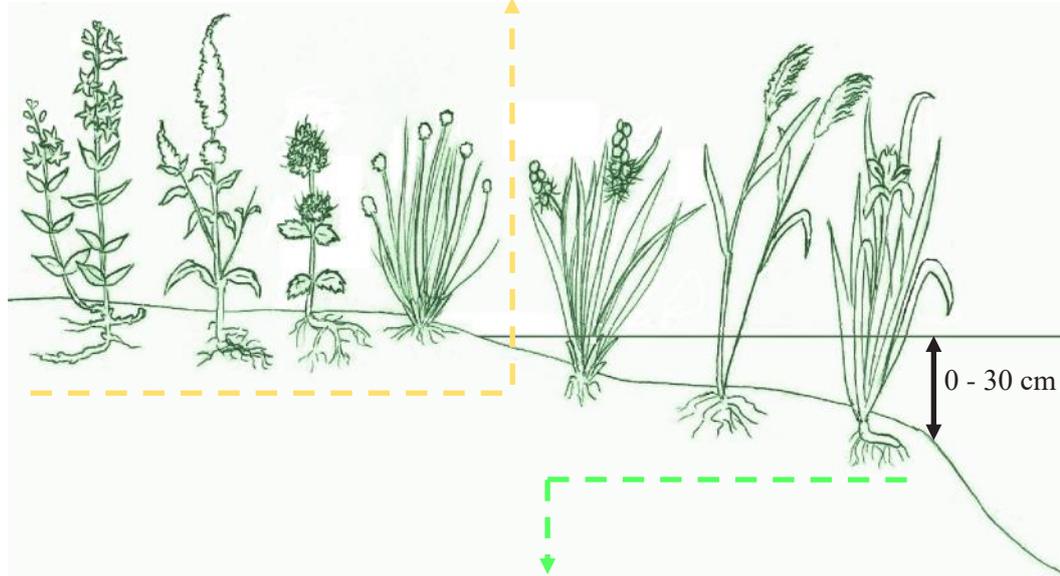


Une mare envahie par le Myriophylle du Brésil

Les hygrophytes poussent sur des sols humides. À planter sur les berges.

Nom	Menthe aquatique (<i>Mentha aquatica</i>)	Joncs (<i>Juncus</i> sp.)	Salicaire commune (<i>Lythrum salicaria</i>)	Lysimaque (<i>Lysimachia vulgaris</i>)	Laîche pendante (<i>Carex Pendula</i>)
					
Caractéristiques	Plante rustique odorante et au feuillage aromatique	Abris pour la faune Maintien des berges Epurateur de l'eau	Plante rustique à intérêt décoratif	Attire les insectes butineurs	Abris pour la faune
Floraison	Juin à septembre	Juillet à août	Juin à août	juin à septembre	Juin à septembre
Taille	40 à 60 cm	Environ 50 cm	0,45 à 200 cm	0,50 à 120 cm	Jusqu'à 150 cm

Les zones humides locales présentent une flore naturellement riche et très variable qui forme des ceintures de végétation selon la profondeur de l'eau.



Les hélophytes ont leur appareil reproducteur aérien et ont la totalité ou une partie de leur appareil végétatif dans l'eau. A planter dans les premiers centimètres de l'eau.

Nom	Iris des marais (<i>Iris pseudacorus</i>)	Plantain d'eau (<i>Alisma plantago-aquatica</i>)	Massettes (<i>Typha</i> sp.)	Roseaux (<i>Phragmites</i> sp.)	Rubaniers (<i>Sparganium</i> sp.)
					
Caractéristiques	Plante filtrante et épuratrice	Epuratrice	Epuratrice Demande un entretien régulier	Epuratrice Abris pour la faune, de même que les massettes	Epuratrice
Floraison	Juin à juillet	Juin à septembre	Août à décembre	Août à octobre	Juillet à septembre
Taille	1 à 2 m	Environ 30 cm	0.75 à 2 m	1,50 à 5 m	0.5 à 1m



ATTENTION ! CERTAINES ESPÈCES SONT PROTÉGÉES !



Utriculaire

Nénuphar jaune



Véronique à écusson

Il est interdit par la loi de les détruire et de les cueillir et donc de les prélever pour les replanter.



ET D'AUTRES SONT EXOTIQUES ENVAHISSANTES...

Elodée du Canada



©MNHN



Myriophylle du Brésil

Grand Lagarosiphon



©IRSTEA

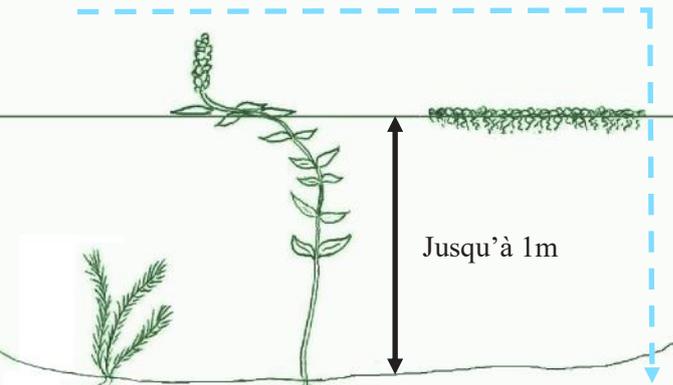
Jussie exotique



Azolla Fausse Fougère



©P.Andrieu -cbnmp



Les hydrophytes développent la totalité de leur appareil végétatif dans l'eau. A planter dans l'eau jusqu'à 80 cm.

Nom	Cératophylle épineux (<i>Ceratophyllum demersum</i>)	Potamots (<i>Potamogeton</i> sp.)	Lentille d'eau (<i>Lemna minor</i>)	Myriophylle en épis (<i>Myriophyllum spicatum</i>)
Description	Plante strictement aquatique et épuratrice Attention à la prolifération	Plante oxygénante et dépolluante	Plante se développant à la surface de l'eau, nécessite un entretien	Plante rustique oxygénante et dépolluante. Attention à la prolifération
Floraison	Juin à août	Juin à septembre	Mai à septembre	Juin à août
Taille	40 à 100 cm	Environ 100 cm	2 à 5 mm	200 à 3 m
Type	Enracinée non flottante	Enracinée flottante	Flottante non enracinée	Enracinée flottante

PRÉLEVER

Le mieux est de **prélever les plantes sur une zone humide à proximité** où vous avez l'accord du propriétaire, à l'exclusion des espèces protégées ou invasives.

En cas de doute, contactez
la CATZH32



Si vous achetez des plantes en jardinerie, **vérifiez qu'il ne s'agit pas d'une espèce invasive et privilégier les espèces locales.** Préférez les plantes en conteneur plutôt qu'à racines nues qui auront plus de mal à reprendre.

IMPLANTER

- Choisir une berge en pente douce et bien ensoleillée.
 - Laisser de la place pour la végétation naturelle afin de favoriser la diversité des espèces.
- La période idéale de plantation est de mars à juin.**



Un, deux, trois, ... plantez!!

Les plantes hygrophytes: un simple trou dans la terre suffit pour implanter.

Les hélophytes: planter les rhizomes dans les premiers centimètres d'eau.

Les hydrophytes: Celles qui sont enracinées sont à implanter directement sur le fond ou installées dans des pots ou des paniers. Pour atteindre le fond, il sera peut être nécessaire de faire baisser le niveau d'eau, puis de remplir à nouveau la mare. Pour les espèces flottantes, saupoudrez les graines sur l'eau.

Les nénuphars ? Installez-les dans des pots afin de les contenir car ils peuvent vite prendre beaucoup d'ampleur.

Et pour les mares bâchées? Reconstituer un substrat pour faciliter l'implantation des plantes. Composition: graviers, sable et terre fertile. Attendre une quinzaine de jours avant la mise en place des plantes.

ENTRETENIR

Un point d'eau non entretenu est condamné à disparaître! Afin de prévenir la fermeture par la végétation et l'envasement, l'entretien consiste à minima à :

- Débroussailler une partie des bordures tous les ans.
- Contenir les massettes, arracher des pieds si elles couvrent plus de la moitié de la mare.
- Si les lentilles d'eau couvrent toute la surface, en retirer la majeure partie.

La période idéale: fin août à novembre.



Nature-vivante.fr

Pour en savoir plus...

Les fiches techniques de la CATZH: téléchargement sur www.adasea32.fr
www.aujardin.info.com
www.forum-zones-humides.org - Réhabilitation et création de mares
www.jardinage.ooreka.fr
www.nature-vivante.fr



Adhérez à notre réseau de gestionnaires et bénéficiez gratuitement de la CATZH grâce au cofinancement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, des fonds européens du FEDER et la Région Occitanie.



Contact :

ADASEA32, Maison de l'Agriculture, chemin de la Caillaouère CS 70161, 32003 AUCH
tél : 05.62.61.79.50 mail : a032@adasea.net site : www.adasea32.fr

Maquette : Claire François **Rédaction et conception :** Thanh-Chi Nguyen

Crédit photos : ADASEA32, Capucine Baillou, Sophie Hurtes **Dessin :** Flavie Riguet

